

Pré-programme - Colloque "L'amiable aujourd'hui : éternel recommencement ou réelles avancées ?"

Vendredi 29 mai 2026



Accueil des participants - Café d'accueil. 8h45 - 9h30

Propos introductifs par le Président du tribunal de Boulogne-sur-Mer, madame le Bâtonnier et madame la vice-présidente de l'ULCO 9h30 - 9h45

Conférence introductive 9h45 - 10h15 - Par Malvina MILLE DELATTRE, Maître de conférences en Droit privé à l'Université de Lille.

- Approche historique de l'amiable dans la procédure civile.
- Présentation des différents modes amiables : conciliation - médiation - audience de règlement amiable (ARA) : vraies différences ou variations ?

• **Table ronde n°1 - Regards croisés : les acteurs de l'amiable** 10h15 - 11h30

Intervention de :

- Hania KASSOUL, Maître de conférences HDR en Droit privé à l'Université de Nice Côte d'Azur
- Maître Anne PAINSET-BEAUVILLAIN, présidente de l'association des avocats médiateurs de la côte d'opale (AMCO)
- Maître Julie RITAINE, vice-présidente de ladite association,
- Evelyne POTIER, conciliatrice de justice

11h30 - 11h45 Pause

• **Table ronde 2 - Le juge et l'amiable** 11h45 - 12h45

Intervention de :

- Camille ALLAIN, magistrat, juge de l'ARA au tribunal judiciaire d'Angers
- Jean-Pierre BRAURE, président du tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer
- Matthias CORNILLEAU, magistrat, juge de l'ARA au tribunal judiciaire de Paris

Pause déjeuner. 13h00 - 14h00

- **Table ronde 3 - Approche judiciaire : Le tribunal de Boulogne-sur-Mer et l'amiable** 14h00 - 15h15

- Comment se développe l'amiable au tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer en procédure écrite et procédure orale ?
- Mise en état conventionnelle, rôle du juge de la mise en état et présence des conciliateurs aux audiences, du juge des contentieux et de la protection

Intervention de :

- Aude BUBBE, juge de la mise en état, coordonnatrice du pôle civil
- Maxime SENECHAL, juge des contentieux et de la protection, coordonnateur du pôle JCP
- Daniel BLANPAIN, conciliateur de justice
- Serge POQUET, délégué des conciliateurs de justice du ressort de Boulogne-sur-Mer

- **Echanges et rapport de clôture** 15h15 -16h30 Propos conclusifs de monsieur Manuel RUBIO-GULLON, président du tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer, et de madame Sophie MOREIL, Professeur de droit privé et directrice du LARJ.